



Sommaire :

Le mot du président

Livre blanc

Les tags en forêt

Les nouvelles du
sous-bois

Le Mot du Président

« Ce n'est que lorsque le puits s'assèche que l'on découvre la valeur de l'eau. »

Proverbe Écossais

Un début d'année prometteur.

Un éditorial placé sous le signe de l'optimisme teinté de pessimisme.

Une assemblée générale qui a remporté un vrai succès grâce à l'intervention de Mme Schnitzler et à la présence de nombreuses personnes, adhérentes ou non. Une bonne ambiance et des adhérents venu du sud-est !

La santé des forêts préoccupe les habitants de la planète TERRE, c'est tout à fait normal car sa santé a, depuis un certain nombre d'années tendance à se dégrader (voir le bilan du DSF dans la rubrique « S'informer »).

Lors de la journée internationale des forêts le 21 mars dernier, la Commission européenne a rendu publiques deux séries de recommandations visant à améliorer la santé et la qualité des forêts pour soutenir la biodiversité, la résilience, et atténuer l'impact du climat.

La première série donne des recommandations pour le reboisement, le boisement et la plantation d'arbres. Nous sommes convaincus que la meilleure adaptation vient des espèces locales et seule la régénération naturelle est la voie royale pour des forêts résilientes (voir article sur la position de la Société botanique de France).

La deuxième série est consacrée à la définition, la cartographie, la surveillance et la protection des forêts primaires et anciennes. Cela permettra aux organismes d'état de se focaliser sur les forêts répondant à ces critères de sélection, et présentant les spécificités de ces écosystèmes anciens, pour les mettre sous protection forte et ainsi maintenir les dynamiques naturelles de ces écosystèmes (forestiers ou non).

L'Europe s'intéressant à ces questions, nous espérons que cela aura rapidement des conséquences sur les forêts françaises et le maintien de la biodiversité en forêt.

Le lundi 3 avril nous avons signé notre première acquisition : un vrai îlot de forêt au milieu des champs cultivés. Lors de la première visite en février 2022 il y avait de la neige et nous avons pu nous rendre compte que cet îlot faisait office de refuge à de nombreuses espèces. Nous espérons vivement signer notre deuxième acquisition très bientôt. Quant à la forêt de 20ha en centre Meurthe et Moselle, nous n'en serons pas propriétaire mais un bail emphytéotique devrait nous lier avec le CEN Lorraine pour une période de 99 ans.

Nous préparons bien sûr des visites de ces sites pour vous montrer les achats de l'association. Nous essaierons aussi d'organiser avant l'été une randonnée dans une forêt des alentours de Nancy pour vous montrer la beauté de ces joyaux en libre évolution.

Nous vous espérons en pleine forme et nous ne pouvons que réitérer nos demandes à ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion : n'oubliez pas que nous avons besoin de vous ! Parlez de notre association autour de vous et n'hésitez pas à aller régulièrement sur notre site internet.

Je vous souhaite un excellent printemps.

Jean-François PETIT

Les extraits cités ci-dessous (hormis les commentaires en italique) sont tous issus d'un rapport très intéressant de la Société Botanique de France intitulé :

L'INTRODUCTION D'ESSENCES EXOTIQUES EN FRANCE

LIVRE BLANC novembre 2021

La **Société botanique de France** est une société savante créée en 1854 et reconnue d'utilité publique en 1875

Plus d'information sur <https://societebotaniquedefrance.fr>

« La forêt assure de nombreux services écosystémiques : elle est l'un des principaux réservoirs de biodiversité ; elle joue un rôle clé dans la conservation des sols et des ressources en eau ; elle module le climat ; elle participe au piégeage et au stockage du CO² ; et elle est le lieu de nombreuses activités récréatives.

... La vulnérabilité de la forêt française aux changements climatiques apparaît ainsi davantage comme un héritage des pratiques sylvicoles passées ou récentes qu'une inadaptation des essences autochtones aux aléas climatiques ... un récent rapport de l'Inventaire national du patrimoine naturel indiquait que seuls 18 % des habitats forestiers français étaient dans un bon état de conservation. 🙄

... Actuellement, 80 % des plantations forestières sont constituées de résineux. Environ 30 % de la surface forestière française sont couverts de résineux.

... L'enjeu est bien d'accroître les capacités de résilience de nos écosystèmes forestiers au contexte climatique actuel et à venir pour garantir la qualité et la quantité de l'ensemble des services fournis. 🙄

... Un couvert forestier continu permet de préserver les stocks de carbone du sol, contrairement aux coupes à blanc ... L'invasion d'un milieu par une espèce exotique envahissante se traduit par une colonisation massive du milieu par cette espèce.

Un organisme parasite responsable d'une maladie infectieuse (comme la graphiose de l'orme) ou un phytophage spécialiste (comme la chenille processionnaire du chêne), a besoin d'un hôte d'une ou de plusieurs espèces ... pour se développer ou se nourrir. Si l'hôte est présent en grande quantité et à proximité, comme dans le cas de plantations monospécifiques ... le parasite ou ravageur peut proliférer et se répandre de proche en proche sans rencontrer d'obstacle : on parle d'effet **d'amplification**.

Au contraire, si l'hôte se présente sous forme d'individus isolés éparpillés dans un peuplement diversifié et hétérogène, le bioagresseur le trouve plus difficilement et meurt parfois au cours de sa quête ... sa propagation s'en trouve considérablement ralentie, voire interrompue : on parle **d'effet de dilution**. Ainsi, les dégâts occasionnés par les bioagresseurs sont 30 % plus importants en monoculture qu'en peuplement mélangé en moyenne.

Favoriser la diversité des essences au sein des peuplements forestiers est ainsi un levier efficace pour contrer une éventuelle épidémie, en réduisant le risque d'infection. Il est par ailleurs efficace pour atténuer les dégâts causés par le gibier. Ce principe, connu depuis au moins 1828, est pourtant rarement mis en œuvre.

... l'essence exotique peut elle-même, directement ou indirectement, modifier les conditions environnementales locales, surtout lorsqu'elle est dominante. C'est le cas quand une espèce procure un ombrage permanent plutôt que saisonnier (comme lors du remplacement d'essences à feuilles caduques, comme les chênes ou les frênes, par des essences à feuilles persistantes, comme les épicéas ou les sapins). C'est aussi le cas quand une essence produit une litière aux molécules peu biodégradables ... voire toxiques pour certains organismes indigènes, notamment du sol ... la nouvelle interaction mise en place élimine les espèces des sous-bois européens qui n'y sont pas adaptées. 🙄

Les plantations exotiques (espèces qui ne sont pas originaires du lieu) ont par conséquent un impact sur la biodiversité en place en quelques dizaines d'années seulement.

Pour les essences exotiques faisant l'objet d'une sylviculture intensive, comme de nombreux conifères ou certains feuillus à croissance rapide ... on observe souvent une banalisation des flores, fonges et faunes, dominées par quelques espèces généralistes, au détriment des espèces typiquement forestières et, en particulier, des espèces inféodées aux peuplements matures et sénescents.

... Ces effets se surajoutent à ceux de la sylviculture traditionnelle : les sols sont souvent profondément tassés par le passage récurrent d'engins forestiers de plus en plus lourds ; les coupes rases avec abandon des rémanents et les techniques de préparation des sols avant replantation favorisent de surcroît l'érosion, les glissements de terrain et le ravinement ... il

en résulte souvent une baisse de fertilité des sols qui peut compromettre la productivité forestière ... sur le long terme. Enfin, l'impact paysager pour les citoyens en est souvent très important ... 🍌

La forêt et la filière bois participent à la lutte contre le réchauffement climatique selon la règle des 3 S :

Séquestration : la photosynthèse permet de fixer le CO² atmosphérique pour le transformer en matières organiques qui constituent les tissus de l'arbre ... et s'incorporent aux sols (par exemple via les feuilles mortes) ;

Stockage : les produits végétaux comme le bois conservent le carbone qui a été séquestré pendant toute leur durée de vie ; ainsi 1 m³ de bois de chêne stocke 1 tonne de CO² ;

Substitution : les produits végétaux peuvent se substituer à des matériaux plus énergivores ou plus émetteurs de CO₂ lors de leur fabrication, ainsi qu'aux combustibles non renouvelables ».

La Société Botanique de France nous livre ses recommandations pour

« Adapter la forêt aux changements climatiques... »

Il existe de nombreux leviers pour y parvenir, qui convergent vers un changement des pratiques sylvicoles. Celles-ci devraient :

...

Privilégier les mélanges d'essences ... pour accroître la résilience des peuplements aux aléas, notamment par la mise en œuvre de l'effet de dilution

Privilégier la régénération naturelle, qui offre une garantie de diversité génétique soumise à la sélection naturelle...

Favoriser l'hétérogénéité structurale au sein des peuplements en conservant les sous-étages arbustifs ...

Ménager des lisières étagées et diversifiées, en conservant les lianes quand elles sont présentes, de manière à préserver l'intérieur forestier et son microclimat ;

Préserver voire restaurer l'alimentation hydrique des sols, par exemple en supprimant les anciennes structures de drainage artificiel et de canalisation des cours d'eau, mais aussi en limitant le tassement des sols et en favorisant les essences à enracinement profond ;

S'inspirer davantage du fonctionnement naturel des écosystèmes forestiers. À cet égard, les réserves biologiques (!) constituent un outil de choix ... pour apprécier les grandes tendances dynamiques en réponses aux changements environnementaux

...

Favoriser la biodiversité au sein de tous les compartiments de l'écosystème, de manière à augmenter la quantité et la qualité des services écosystémiques rendus

...

Promouvoir des itinéraires techniques moins émetteurs de CO², notamment en favorisant un couvert forestier continu du sol et en proscrivant les coupes à blanc qui libèrent le CO² piégé dans les sols forestiers pendant plusieurs années ;

Aider la mise en place d'un équilibre sylvo-cynégétique pour que la forêt puisse se renouveler naturellement et sans protection, en empêchant les dégâts de gibier de nuire à la capacité de renouvellement des essences indigènes. Accroître les prélèvements de cervidés et de sangliers par la chasse n'est qu'une partie de la solution ; il faut également favoriser la végétation accompagnatrice susceptible de fournir à la fois une protection des plants sensibles et une ressource alimentaire alternative, et éviter les plantations en terrain découvert ».

Presque une plaidoirie pour la libre évolution... en tout cas un encouragement pour l'action de LIBRE FORÊT ! 🍌

Jean-Marc Colin pour « l'extraction »

Pour accéder au texte intégral : <https://societebotaniquedefrance.fr/livre-blanc-sur-lintroduction-dessences-exotiques-en-foret/>



©Jean-Marc Colin

Les tags en forêt

Lorsque l'on se promène dans nos forêts de Lorraine, on peut rencontrer diverses marques à la peinture faites par le forestier, le chasseur, le gestionnaire forestier, l'expert forestier ou d'autres personnes (des sportifs en général). Parfois de petites pancartes sont aussi présentes.

Ces marquages « cabalistiques » peuvent interpeller le néophyte.

On peut y rencontrer plusieurs types de marquage, le plus facile à comprendre est la délimitation d'une parcelle au sein d'une forêt.



Vieux parcellaire sur un vieux chêne

Si l'on s'aventure un peu plus profondément dans la forêt on peut rencontrer un arbre mort ou un arbre avec des fonctions écologiques reconnues. Il arbore un triangle inversé à la peinture chamois et « bio » est écrit en dessous ; c'est un arbre à haute valeur écologique (des arbres qui nous intéressent tout particulièrement).

Parfois, très rarement il n'y a rien : le forestier n'est pas passé par là !



Certains arbres portent une pancarte avec un numéro : c'est un poste de chasse.



Passons aux choses sérieuses ! Nous avons retrouvé cette annotation QR qui signifie « quart en réserve », et en langage forestier cela veut dire qu'à une certaine époque, pas si lointaine, la commune réservait une partie de sa forêt afin de subvenir à des besoins inhabituels (par exemple remplacement du clocher de l'église du village).

En terminant cette petite balade forestière nous verrons peut-être des marques de biais sur certains arbres, ils sont destinés à être abattus, cela permet au bûcheron de les repérer. Dans un temps pas si lointain le forestier marquait ces arbres à l'aide d'une petite hache appelée marteau et y apposait une marque « AF » qui signifiait Administration Forestière. Mais aujourd'hui on préfère la peinture qui pollue visuellement et génère des déchets mais les troubles musculo-squelettiques sont passés par là !





Cloisonnement



Deux traits parallèles : arbre à couper diamètre sup. à 25cms



Le forestier n'a pas décidé de repeindre la forêt en rouge, il va faire un cloisonnement, autrement dit une allée de 4 m de large sur la longueur de la parcelle et que l'on retrouve à intervalles réguliers. A nos yeux cela fait beaucoup de surface utilisée pour l'exploitation du bois et le passage des trop gros engins forestiers !

L'utilisation des bombes est un problème pour les forestiers : une étude auprès des agents ONF a montré que 30% d'entre eux connaissent des soucis de santé en lien avec l'utilisation des bombes de peinture. Une solution alternative est actuellement développée par une

société d'étude et une entreprise dans les Vosges : un pistolet encreur sans gaz ni électronique. Une solution pour préserver l'environnement et la santé.

EST REPUBLICAIN du 03/04/2023

Pour les abonnés :

<https://c.estrepublicain.fr/liseuse/ES54/20230403>



Cumul : Parcelle 84, Poste 6, Sentier de randonnée

Les nouvelles du sous-bois



Assemblée générale le samedi 4 mars :

une cinquantaine de présents dont 31 adhérents de Libre Forêt sur 146. Une belle réussite pour cette première AG. Après le rapport moral du Président et les rapports d'activité et financier du Secrétaire/trésorier, la conférence d'Annik SCHNITZLER « La résilience des forêts en libre évolution face aux changements climatiques », très intéressante, a débouché sur un échange avec la salle.

Compte rendu à retrouver sur le site de Libre Forêt :

https://libreforet.fr/?page_id=1148



Renouvellement des adhésions pour 2023 :

Sur nos 146 adhésions de 2022, 67 ont déjà été renouvelées à fin mars pour 2023, soit 46%. 17 nouveaux adhérents nous ont rejoint cette année.

Merci de penser à renouveler votre soutien !

En privilégiant le versement par HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/libre-foret/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>

mais aussi si vous le souhaitez par chèque adressé à Libre Forêt, 42 rue des Coteaux 54600 VILLERS LES NANCY

ou par virement à Libre Forêt : IBAN FR 76 1027 8040 2600 0206 1300 158

Les adhésions d'une année resteront valides l'année suivante (participation aux décisions, éligibilité, destinataires de l'information). La sortie de la liste des adhérents sera effective à N+1 si la cotisation n'est pas versée.

Signature de l'achat d'une parcelle de 34 ares à Seicheprey le 3 avril 2023

Un petit îlot refuge au milieu des champs. Les oiseaux, les insectes et tous les petits animaux vous remercient !



Visite hivernale

S'informer

Une idée lecture : « Être un chêne : sous l'écorce de quercus » de Laurent Tillion

Édifiant : Le dernier bilan de santé des forêts du Grand-Est, publié par le Département de la santé des forêts du Ministère de l'Agriculture.

Bilan à télécharger à :

https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_dsf_2022.pdf

Retrouvez-nous :



Sur notre site, régulièrement alimenté : galerie et vie de l'association

<https://libreforet.fr>



Sur Facebook:

<https://www.facebook.com/LIBRE-FOR%C3%8AT-113933544538565>



Sur notre site YOUTUBE (pas d'affolement... une seule vidéo pour l'instant, mais ça vient !)

[LIBRE FORÊT - YouTube](#)



Sur Instagram :

<https://www.instagram.com/libreforet/>

